



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **3 novembre 2014**

Délibération n° 2014-0354

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Lyon 3°

objet : Diagnostic du plan de déplacements inter-entreprises (PDIE) du territoire de Lyon Part-Dieu -
Attribution d'une subvention au Club des entreprises de Lyon Part-Dieu

service : Direction de la prospective et du dialogue public

Rapporteur : Monsieur le Conseiller Chabrier

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : vendredi 24 octobre 2014

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Compte-rendu affiché le : mercredi 5 novembre 2014

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, M. Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Brachet, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vincent, Rivalta, Rousseau, Desbos, Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, MM. Barge, Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Belaziz, MM. Bérat, Bernard, Berthilier, Blache, Blachier, Bousson, Mme Bouzerda, MM. Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Calvel, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Devinaz, Diamantidis, Eymard, Mme Fautra, M. Forissier, Mme Frier, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, George, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guiland, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kepenekian, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, M. Millet, Mme Millet, MM. Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Pouzol, Quiniou, Mme Rabatel, M. Rabehi, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, MM. Sannino, Sécheresse, Sellès, Mme Servien, MM. Sturla, Suchet, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Galliano (pouvoir à M. Grivel), Vesco (pouvoir à Mme Gailliot), Mmes Baume, Berra (pouvoir à M. Bérat), MM. Boudot (pouvoir à M. Casola), Fenech (pouvoir à Mme Balas), Kabalo (pouvoir à M. Chabrier), Rantonnet (pouvoir à Mme Reynard), Mme Sarselli (pouvoir à M. Barret).

Conseil de communauté du 3 novembre 2014**Délibération n° 2014-0354**

commission principale : déplacements et voirie

objet : **Diagnostic du plan de déplacements inter-entreprises (PDIE) du territoire de Lyon Part-Dieu - Attribution d'une subvention au Club des entreprises de Lyon Part-Dieu**

service : Direction de la prospective et du dialogue public

Le Conseil,

Vu le rapport du 15 octobre 2014, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Club des entreprises de Lyon Part-Dieu a été créé en 2012 dans l'objectif de renforcer la dynamique économique de la Part-Dieu dont le territoire est une composante majeure de l'attractivité de l'agglomération lyonnaise. Le Club compte actuellement 60 entreprises, représentant près de 25 000 salariés sur les 40 000 emplois du quartier.

Le Club s'est fixé comme objectif, entre autres, de faire évoluer les pratiques de déplacements des entreprises et de leurs salariés, afin de favoriser une évolution vers un usage plus raisonné de la voiture et une mobilité plus durable. Pour atteindre cet objectif, le Club souhaite s'engager dans un diagnostic de mobilité via l'élaboration d'un plan de déplacement inter-entreprises qui permettra d'élaborer un plan d'actions "mobilité durable" global, qui pourra être ensuite décliné par entreprise.

Cet objectif croise l'action conduite par la Communauté urbaine de Lyon depuis 2006, d'une politique de management de la mobilité envers les zones d'emplois et les entreprises du territoire. Cette action est déclinée principalement par la mise en place de plans de déplacements inter-entreprises (PDIE). 13 démarches ont été conduites qui produisent, sous certaines conditions, des effets incontestés : sur plusieurs zones, les comptages effectués montrent par exemple le taux d'usage de la voiture personnelle diminuant de 7 points, la pratique du covoiturage s'est intensifiée grâce au portail mis en place par la Communauté urbaine, et des expérimentations de services de mobilité durable sont en cours.

Le Club des entreprises de Lyon Part-Dieu a donc engagé une consultation auprès d'experts en mobilité et le bureau d'études MTI Conseil a été retenu. Le Club des entreprises de Lyon Part-Dieu souhaite que la Communauté urbaine soutienne financièrement cette démarche à hauteur de 12 000 €. Le coût de la prestation est de 40 000 € TTC et le plan de financement est le suivant :

Communauté urbaine	Région Rhône-Alpes	Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL)	Club des entreprises de Lyon Part-Dieu
12 000 €	12 000 €	10 000 €	6 000 €

En vue de soutenir cette démarche de mobilité durable, il est proposé d'autoriser l'attribution d'une subvention de 12 000 € au Club des entreprises de Lyon Part-Dieu ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 12 000 € au profit du Club des entreprises de Lyon Part-Dieu,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et le Club des entreprises de Lyon Part-Dieu définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2014 - compte 6574 - fonction 020 - opération n° OP02O2036.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 5 novembre 2014.